

PREVENTION CANICULE

Inscription sur le Registre « Alerte Canicule 2023 »

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la phase de veille saisonnière du plan départemental canicule est activée du 1^{er} Juin au 31 Août.

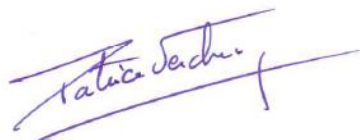
A cet effet, la Mairie de COURS a ouvert un registre nominatif confidentiel des personnes fragiles, qui peuvent être contacter en cas d'alerte caniculaire de la Préfecture.

Ce registre confidentiel répond aux textes réglementaires du plan national d'alerte. Si vous souhaitez être recensé(e) ou si vous avez dans votre entourage une personne amenée à être isolée durant la période estivale, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie, en retournant au plus tôt, le questionnaire au dos de cette feuille.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Sincères salutations.

Patrice VERCHERE
Maire de COURS



Delphine CHARRIER
Adjointe aux Affaires Sociales



NUMÉROS UTILES :

Mairie de COURS LA VILLE : **04 74 89 71 80**

Mairie de PONT-TRAMBOUZE : **04 74 64 11 09**

Mairie de THEL : **04 74 64 85 14**

Maison du Département du Rhône (MDR) : **04 74 13 85 20**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Bulletin d'inscription - Registre « Alerte Canicule 2023 »

A retourner en **Mairie – 48 Place de la Libération – Cours La Ville 69470 COURS**
Informations pour le registre nominatif (Décret n° 2004 - 926 du 01/09/2004)

Coordonnées de la personne à inscrire :

NOM : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Téléphone :

Personnes à prévenir (en cas d'urgence)

NOM : Prénom :
Qualité :
Adresse :
.....
Téléphone :

Vivez-vous ?

Seul (e) à domicile En couple

Bénéficiez-vous d'une aide à domicile ?

OUI NON

Si oui, coordonnées :

Si c'est une tierce personne qui effectue la demande, merci d'indiquer :

NOM : Prénom :
Qualité :
Adresse :
Téléphone :

Fait à Cours, le :

Signature :